

Maritimité : Normandie, cap sur la croissance bleue !



Présentée par
Michel Bienfait

Avec le concours de
Anaïs Leroux
Pierre Landais

La Normandie est une région résolument maritime : trois des cinq départements qui la composent possèdent une large façade littorale le long de laquelle sont ancrées des activités économiques aux spécialités diverses et complémentaires (pêche et aquaculture, transformation des produits de la mer, construction-réparation-déconstruction-recyclage de navires, tourisme, nautisme, transport de fret ou de passagers, production et acheminement des énergies marines, activités navales et militaires, extraction de matériaux, protection de l'environnement et de la biodiversité). Ces activités font partie intégrante de l'économie bleue mais les normands ne semblent pas marqués par une culture maritime caractérisée. Le CESER a souhaité, tout au long de son étude, mettre en valeur les différents atouts de la Normandie en termes de maritimité et proposer une palette d'outils destinés à accompagner le développement des secteurs et la prise de conscience du potentiel normand.

Structurer le réseau d'acteurs de la mer

Le caractère transversal du secteur maritime et le nombre de ses acteurs rendent sa structuration complexe. La Région dispose des compétences nécessaires pour la simplifier, à condition qu'elle élabore son mode de gouvernance et sa stratégie maritime globale, s'appuyant ensuite sur la filière maritime dotée du rôle d'entité fédératrice. En outre, les questions maritimes et fluviales doivent être davantage intégrées dans la structuration régionale, allant de la création d'un observatoire de l'économie maritime et d'une direction régionale spécifique à la mer, à l'intégration de cette thématique aux schémas et projets opérationnels. Une attention particulière devra aussi être portée à la mise en réseau de ces différents secteurs (entreprises, formations, services régionaux et de l'État...).

Soutenir le tissu économique normand

L'économie maritime soutient pour une part importante l'économie globale de la Normandie et est vouée à un fort développement dans les années à venir si on en croit la plupart des études réalisées sur le sujet. Dès lors, le CESER estime que les secteurs maritimes traditionnels ou émergents doivent bénéficier d'un accompagnement efficace (notamment de l'Agence de Développement pour la Normandie (ADN)) au développement, à la diversification, à la valorisation, à l'adaptation ou à l'innovation selon leurs caractéristiques et leurs besoins.

Anticiper les risques identifiés

Le développement et les mutations qui sont pressentis pour le secteur maritime et fluvial sont susceptibles d'impliquer des risques. Le CESER a souhaité en aborder deux pour alerter la Collectivité sur l'importance de les anticiper. En effet, la Région aurait intérêt à être attentive au Brexit et à ses conséquences possibles notamment la déstabilisation des échanges établis jusqu'alors. Quant aux enjeux environnementaux liés aux évolutions climatiques ou aux pollutions, ils doivent être maîtrisés autant que possible pour maintenir la qualité des eaux, des équipements et le bon développement des activités maritimes. Pour cela, les pratiques plus respectueuses de l'environnement et les expérimentations sont à encourager.

Explorer d'autres pistes de développement

L'étude de la maritimité a soulevé des axes de réflexion dans les champs de la formation au maritime, du tourisme littoral, des transports maritimes, de la R&D en mer, de l'innovation, etc. Ces axes n'ont pas pu être approfondis mais constituent des pistes de développement à étudier. Ils questionnent, au sein des secteurs maritimes, la place du numérique, l'accompagnement de la recherche, la qualité des infrastructures de services à terre et des réseaux de transport normands.